

Caractéristiques du contexte national

L'University College de Dublin assure l'enseignement supérieur des enseignants, des conseillers et des chercheurs agronomiques. Cette formation en 4 ans mène à la Licence ès Sciences de l'Agriculture (B. Agri. Sc.). D'autres universités et Instituts de Technologie proposent des formations dans des disciplines analogues. Tout l'enseignement supérieur est organisé et financé par le Département de l'Education.

Teagasc (le Service de Développement de l'Agriculture et l'Agroalimentaire) est placé sous l'autorité du Département de l'Agriculture, le Développement Rural et la Forêt). Il met en œuvre, évalue et finance presque toute la formation des jeunes agriculteurs, des ouvriers agricoles et des techniciens. Il assure aussi les formations menant aux diplômes en gestion de la forêt, machinisme, élevage équin, de volaille, bovins lait, porc et horticulture.

Organisation de l'enseignement agricole

Teagasc est un organisme nationale qui offre des services de conseil, recherche et formation aux entreprises agricoles et agroalimentaires. Il est administré par un conseil de onze membres, et composé de 6 sous direction dont le service de conseil et de formation. Le service de formation possède un bureau de direction et trois bureaux régionaux : chaque comté possède un responsable de la formation. Le bureau de direction a une sous-direction des programmes scolaires. Le personnel du bureau de direction est responsable du bon fonctionnement et de la coordination des programmes d'enseignement.

Le Certificate in Farming (Certificat en Agriculture) est une formation en deux ans qui constitue le niveau de capacité professionnelle requis pour un jeune agriculteur.

L'enseignement est proposé dans 2 types d'établissements. 13 établissements relèvent du type 1 "college", (8 sont privés mais ils reçoivent le salaire de certains personnels) .41 centres Teagasc relèvent du type 2 district option.

La deuxième année de formation est une année de stage pratique en entreprise agricole. Certains établissements proposent une spécialisation ou une formation supérieure pendant une année supplémentaire ou plus.

Caractéristiques des élèves

- 90 % des élèves ont obtenu le niveau du diplôme de fin de scolarité.
- Plus de 88 % sont de milieu agricole et 55 % travailleront dans le secteur agricole.
- Moins de 10 % des élèves sont des filles.
- 90 % des élèves sont âgés de 16-20 ans.
- 75 % viennent d'exploitations de plus de 20 ha et 43 % d'exploitations de plus de 40 ha.
- Environ 60 % des élèves choisissent l'option collège et 40 % l'option district.

Effectifs des élèves formés par Teagasc en 1996 :

| | Garçons | Filles | Total |
|---------------------|---------|--------|-------|
| Jeunes agriculteurs | 2 191 | 158 | 2 394 |
| Formation adultes | 1 742 | 1 607 | 3 349 |
| Total formés | 2 933 | 1 765 | 5 698 |

Caractéristiques des personnels

Chaque établissement agricole ou horticole emploie entre 6 et 9 enseignants possédant une licence en Agriculture B. Agr. Sc. Chaque responsable de la formation du district possède un B.Agr.Sc. et est secondé par un certain nombre d'autres conseillers. Chaque établissement compte en plus entre 4 et 6 techniciens diplômés dans leur spécialité.

Les personnels non-enseignants, les secrétaires, infirmières, conseillers d'éducation, agents d'entretien et employés agricoles sont au nombre de 8 à 16 personnes par établissement.

Organisation pédagogique

Les modules obligatoires et les niveaux requis pour obtenir les mentions *passable*, *bien* et *très bien* sont définis par Teagasc. Les établissements définissent d'autres modules qui doivent être étudiés et il existe des options facultatives selon les ressources de l'établissement.

Les élèves s'inscrivent tôt dans l'année ; un numéro d'étudiant leur est attribué ; les détails concernant leur situation personnelle et les modules déjà obtenus sont saisis par ordinateur (programme EMS).

L'enseignement et l'évaluation sont assurés par les enseignants et les techniciens. Les techniciens sont principalement chargés des démonstrations pratiques et de l'encadrement des travaux pratiques.

L'évaluation se fait par contrôle continu pour chaque compétence de base requise dans un module donné jusqu'à obtention de toutes les compétences du module.

Teagasc valide et délivre le diplôme.

Organisation éducative

Jusqu'à 70 % des élèves sont internes. Certains établissements ont plus de 100 places à l'internat. Tous les établissements ont une cantine. La durée de la formation est normalement de 160 journées scolaires. Les cours commencent fin septembre et se terminent au plus tard la deuxième semaine de juin. Le règlement intérieur concerne la présence en cours, le travail à l'exploitation, l'étude et le comportement à adopter vis à vis du personnel, les animaux et les autres élèves. Chaque établissement a une exploitation d'au moins 100 ha, et des règles d'hygiène et sécurité, un code de bonne conduite du personnel et un plan de fumure de l'exploitation. Les emplois du temps comprennent 50 % de cours théoriques et 50 % de travaux pratiques.

L'équipe de soutien scolaire comprend des enseignants et des techniciens. Le personnel s'implique aussi dans des activités périscolaires telles que le football gaélique, le hurling, le basket, le football d'intérieur, les jeux de cartes, l'association de jeunes agriculteurs (*Macra na Feirme*) et les débats.

Les programmes

Les matières enseignées sont divisées en unités appelées modules ; il existe plus de 100 modules. Les spécificités des modules sont décrites dans un cahier de charges, et des livrets correspondant à chaque module sont disponibles pour les élèves. Les modules correspondent à des *crédits* de formation selon le temps requis pour les enseigner. Un *crédit* correspond à 12.5 heures à l'emploi du temps. Pour réussir le Certificat en Agriculture en fin de formation l'élève doit avoir obtenu 42 *crédits* dont 11 doivent être issus de 16 modules obligatoires définies par Teagasc. Chaque module est divisé en un nombre de sections clairement définies appelées des BC (compétences de base). Lorsqu'une compétence a été enseignée, elle est évaluée par l'enseignant peu de temps après.

Le Certificate in Farming est obtenu après la deuxième année quand l'élève a effectué son stage en exploitation et obtenu les modules de gestion, et de comptabilité agricole sur l'exploitation familiale.

Soutien scolaire de l'élève

Environ 20 % du temps est consacré au suivi de la progression l'élève au moyen de contrôles écrits et d'exercices pratiques. Ce temps est prévu dans l'horaire. Il existe un module d'accueil et d'initiation à l'enseignement modulaire qui correspond à un *crédit* formation pour l'élève Ceci permet aux élèves de connaître les méthodes de travail et d'évaluation. Parallèlement des séquences de tutorat et des groupes de discussion sont à l'écoute des élèves pour les aider s'ils ont des difficultés particulières. Les conseils de personnels sont le moyen principal utilisé pour discuter des résultats et des difficultés des élèves.

Enjeux-clés actuels

Teagasc revoit régulièrement ses programmes d'enseignement et de formation. La réforme pour les années 2000 et suivantes date de 1997-1998. Pour ce faire, une commission était établie, incluant des représentants de tous les acteurs impliqués dans les programmes d'enseignement. Des sous-commissions

étudiaient chaque programme, des recommandations étaient faites et le Rapport des Commissions 2000 était publié. Il est nécessaire d'apporter beaucoup de modifications aux programmes pour prendre en compte le nombre d'agriculteurs formés à temps partiel.

En 1999 une étude, commandée par Teagasc et le Département de l'Agriculture, a été réalisée par ESRI pour anticiper la demande de formation en 2000-2001. Elle prévoit que la demande de formation en horticulture continuera comme à présent mais que la demande de formation en agriculture diminuera de 30 % à la fin de cette période.

Le nombre d'agriculteurs diminue de 2.5 % par an. Le nombre d'exploitations de taille moyenne augmente et le taux de participation de cette catégorie d'agriculteurs à la formation est en augmentation. Les établissements d'enseignement agricole attirent la plupart de leurs participants de cette catégorie.

La proportion d'élèves féminins en formation dans les établissements d'enseignement horticole est bien plus élevée que dans l'enseignement agricole. Le nombre de femmes adultes formées est beaucoup plus élevé que pour les jeunes filles en formation initiale.